

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les projets de règlement suivants :

- **Projet de règlement numéro 613-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 424-2011**

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 9 décembre 2024, le conseil a adopté le projet de règlement d'amendement numéro 613-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 424-2011;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 20 janvier 2025 à 18h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 1048, rue Saint-Cyrille, Normandin;
3. L'objet du projet de règlement assujettis à la consultation publique est :
 - a) Modifier les usages permis dans la zone C15 et dans la zone H64.
4. Au cours de cette assemblée publique les projets de règlement et les conséquences de leur adoption et de leur entrée en vigueur seront expliqués et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
5. L'ensemble des projets de règlement peuvent être consultés aux heures et jours réguliers d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville sis au 1048 rue Saint-Cyrille, Normandin, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que sur le site internet de la Ville.

Donné à Normandin ce 7 janvier 2025



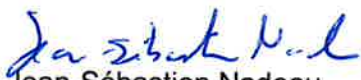
Jean-Sébastien Nadeau,
Directeur général et greffier

Certificat de publication

Avis d'assemblée publique de consultation – Projet de règlement d'amendement numéro 613-2024.

Je, soussignée, directeur général et greffier de la Ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office qu'il y a eu affichage au bureau de la Ville et sur le site internet, de l'avis ci-joint, le 7 janvier 2024 entre 8h00 et 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Normandin, ce 7 janvier 2025.



Jean-Sébastien Nadeau,
Directeur général et greffier

Renseignements : (418) 274-2004